

Gradignan, le 17 juillet 2023

Le 13 juillet dernier, vers 10h30, trouvant le comportement d'un détenu suspect, le surveillant en poste au deuxième étage du bâtiment-A, décide de contrôler les affaires que ce détenu tenait à la main.

Résultat de cette fouille :

→ Six savonnettes de résine de cannabis pour un poids dépassant le demi-kilo, un smartphone ainsi que plusieurs objets interdits.

Deux smartphones avaient déjà été saisis sur ce même détenu le 01 avril 2023, la commission de discipline du 05 avril prononcera une peine de 20 jours de QD avec sursis portant à 6 mois en cas de récidive !

Pourtant, la récidive ne tardera pas... Dès le 07 avril, on retrouvera sur ce détenu, 44 grammes de cannabis et un smartphone.

Pour ces faits, la présidente de la commission de discipline prononcera une petite peine de 5 jours de QD, les 20 jours de sursis prononcés par cette même « responsable » s'étant évaporés... !!!



Avec ce type de management, les trafiquants ont de beaux jours devant eux. Ce manque de clairvoyance se paie au prix fort tous les jours !

L'UFAP UNSa Justice exige des opérations de sécurisation d'ampleur afin de reprendre le contrôle de la détention.

L'UFAP UNSa Justice exige que l'agent en poste soit félicité et récompensé !

L'UFAP UNSa JUSTICE, L'ENGAGEMENT QUOTIDIEN AU SERVICE DU TERRAIN !



L'UFAP UNSa Justice
Bordeaux Gradignan